



Cercle d'Escrime Salle Taillefer Angoulême

Le CESTA a le plaisir de vous accueillir à l'occasion du

Championnat Régional M13 Épée Individuel H&F et Équipe

Et du

Circuit Régional Vétérans Épée Hommes et Femmes Individuels

24 & 25 mai 2025

Il se déroulera à la :

Halle des Sports de « Ma Campagne »

41 Rue de la Croix Lanauve

16000 ANGOULEME

<https://maps.app.goo.gl/o498tmhzpKzNvMVK9>

(plan ci-après)

Pour votre accueil :

Une buvette sera à disposition de tous pendant toute la durée de la compétition.
Vous pourrez trouver des sandwiches, préparations chaudes et froides sucrées et salées ainsi que diverses boissons.

Notre partenaire Planète Escrime tiendra un stand de matériel et réparation durant toute la compétition

Dans l'attente de vous accueillir à Angoulême, pour toute demande complémentaire vous pouvez contacter :

Maître Cyrille Cailloux : 06-64-85-70-17 caillouxcyr@gmail.com

Président : David Dereure : 06-83-04-18-30 salle-d-armes-taillefer@orange.fr

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Article 1 : Dispositions générales

L'épreuve se déroulera conformément au règlement et cahier des charges en vigueur de la FFE. La licence validée pour la saison 2024/2025 est obligatoire. En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier son identité auprès du Directoire Technique sous peine de ne pas pouvoir prendre part à l'épreuve.

Article 2 : Horaires

Samedi 24 mai

Catégorie	Appel	Scratch	Début
M13 par équipe	13h00	13h15	13h30

Dimanche 25 mai

Catégorie	Appel	Scratch	Début
M13 H&F Individuel	08h00	08h15	08h30
Vétérans H&F individuels	9h00	9h15	9h30

Article 3 : Formule :

Épreuves individuelles :

Selon le règlement de la FFE : un tour de poule avec décalage par club, sans tireur éliminé. Puis un tableau d'élimination directe.

Épreuves par équipes :

Tableau par élimination directe. Toutes les places sont tirées.

Article 4 : Engagement et droits d'engagement :

Date limite pour les inscriptions le **MERCREDI 21 mai 2025 à 23h59** heure de Paris.

Les engagements sont effectués sur l'extranet de la FFE.

Le droit d'engagement est fixé à 10€ par tireur en individuel et 20€ par équipe.

EN PLUS DE L'INSCRIPTION SUR L'EXTRANET, MERCI D'ENVOYER PAR MAIL LA COMPOSITION ET L'INTITULE DE L'EQUIPE A L'ADRESSE SUIVANTE : caillouxcyr@gmail.com

Article 5 : Tenues :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité.

Les tenues doivent être conformes à la réglementation FFE en vigueur. Les arbitres sont chargés de vérifier la conformité des tenues.

Article 6 : Arbitrage :

Épreuves individuelles, 1 arbitre pour 4 tireurs engagés (hommes et dames confondus), 2 pour 9 tireurs.

Épreuves par équipe, 1 arbitre pour 1 à 2 équipes engagées, 2 arbitres pour 3 à 4 équipes engagées.

Indemnisation des arbitres selon le barème fédéral. Les arbitres devront être tous présents dès le début de la compétition.

Les poules vétérans pourront être en auto arbitrage.

Article 8 : Directoire technique :

Il sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec le règlement FFE pour le bon déroulement des épreuves.

Article 9 : Récompenses :

Les 4 premières et 4 premiers tireurs de l'épreuve individuelle seront récompensés.

Les 3 premières équipes seront récompensées.

Le CESTA remercie ses partenaires



INFOS PRATIQUES

Angoulême est accessible :

Par la route : RN10 axe Paris – Bordeaux et RN 141 Axe Limoges – Saintes.

Gare TGV d'Angoulême à 9 minutes en voiture de la salle.

Réseau de bus STGA application disponible sur smartphone : arrêt Monod ligne 4.

Aéroport de Bordeaux-Mérignac à 1h30 d'Angoulême – Aéroport de Poitiers à 1h30 d'Angoulême.

Hôtels :

IBIS Rouge	46 rue des Meneaux – 16430 Champniers	05-45-69-16-16
IBIS Budget	Rue des Meneaux -16430 Champniers	05-45-90-38-80
IBIS Budget	179 Av Gambetta – 16000 Angoulême	05-45-94-01-07
IBIS Style	122 Rue des Meneaux – 16430 Champniers	05-45-68-78-95
GREET	114 Route de Royan – 16710 St Yriex	05-45-69-78-95
MERCURE	1 place des Halles – 16000 Angoulême	05-45-95-47-95
APPART CITY	70 Av de Cognac – 16000 Angoulême	05-45-93-07-30

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

1. Se conformer aux règles de la FFE
2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
4. Être loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
7. Faire du spectacle sportif une fête